



# Croisilles Infos



Lettre d'Information de la Commune de Croisilles

e-mail : [courrier@mairie-croisilles.fr](mailto:courrier@mairie-croisilles.fr)

internet : [www.mairie-croisilles.fr](http://www.mairie-croisilles.fr)

Numéro 62

Juin 2015

## *Un quartier en pleins travaux*



### Nouvel Ehpad

Les travaux réalisés actuellement, comme ceux que nous avons menés dans le passé, permettent à notre bourg de vivre, d'évoluer vers plus de services et de confort pour tous. **Ce sont près de 18 millions d'euros qui sont en ce moment investis sur notre commune, sans augmentation d'impôts.**



*Pour effectuer les travaux, la route départementale a fait l'objet d'une fermeture pendant plusieurs mois.*

La construction du nouvel Ehpad est le chantier le plus vaste. Sa progression se fait comme prévu, avec une mise en service fixée au mois de mars 2016. Le prix de journée prévisionnel maximal est de 62€, avec des services à la personne nettement haut de gamme. L'Ehpad est implanté au 1 de la rue François Mitterrand.

Les travaux de voirie de la RD9, rue de Fontaine, prennent de l'avance sur le prévisionnel. Le chantier a consisté en un reprofilage de la route afin de canaliser les eaux pluviales vers un fossé. Un éclairage public adapté a été installé. Fin-juillet, les aménagements devraient être terminés et la rue retrouvera une circulation normale. Pour sécuriser les déplacements de chacun, des feux tricolores vont être installés au carrefour donnant d'un côté sur la Résidence des Poètes et de l'autre sur le Quartier du Badoulet.

# La Vie de la Commune

## Le 2e béguinage sera livré dans quelques jours

A proximité de l'Ehpad en construction, un deuxième béguinage est sorti de terre, après le béguinage Jean Ferrat de la rue Albert Michel, livré il y a déjà plusieurs années. Ce sont 18 logements de type 3 (2 chambres) dont les futurs locataires sont déjà connus. Ils se verront remettre les clés de leurs nouveaux logements mercredi 24 juin, rue des Mimosas. A proximité, rue Jean Mermoz, 4 logements de type 5 (4 chambres) seront également livrés prochainement.



## Le mur arrière du cimetière a été reconstruit

Dans le cadre des aménagements autour du cimetière communal (Quartier du Badoulet, Ehpad, Béguinage), le mur du fond a été reconstruit.



## La crèche sera prête pour la rentrée

D'autres chantiers sont en cours dans la commune et notamment celui d'une crèche privée, rue des Anciens Combattants. Sa mise en service aura lieu le 7 septembre avec une mise en adaptation des enfants la semaine précédente.

Pour tous renseignements :

City Crèche, 8 rue Roger Salengro 62000 Arras.

Par téléphone au 06.75.42.84.10

## La plaine de jeux synthétique permettra de multiples activités

Les travaux ont démarré au stade pour l'installation d'une plaine de jeux synthétique. Le terrain d'honneur de football en gazon va être décalé vers la salle polyvalente de 15 mètres. Les peupliers ont été abattus. L'aire de jeu devrait être en service pour la première quinzaine de septembre pour le plus grand bonheur des futurs utilisateurs : les 240 élèves des écoles, la cinquantaine d'enfants de l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, les 180 enfants de l'accueil de loisirs estival, les 120 participants au TAP et les enfants des Ecoles de Sport de la Maison des Habitants... S'ajoutent bien-sûr la centaine d'enfants licenciés au club de football et les entraînements de toutes les équipes.



Cette plaine de jeux libérera la salle polyvalente pour les activités tennis, badminton...

### Vivre ensemble

## Rappel de la réglementation concernant le bruit



➤ Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit troublé par tous les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, instrument de musique, appareils ménagers...

➤ Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

➤ Les propriétaires et utilisateurs de véhicules à moteur doivent prendre toutes précautions pour limiter la gêne du voisinage.

L'intégralité de l'arrêté municipal du 27 mars 2009 est consultable en Mairie.

# La Vie de la Commune

## Les taux d'imposition sont inchangés

Le 15 avril dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015. Il s'agit de la part communale et sont concernées la taxe d'habitation (17,37%) et la taxe foncière (bâti à 18,70% et non bâti à 49,37%). **Ces taux sont inchangés depuis 2012.**

## Horaires d'été de la Poste

Le bureau de poste adapte ses horaires pendant la période estivale : du 20 juillet au 14 août, le public sera accueilli de 9h à 12h (fermé l'après-midi). Les horaires habituels reprendront le 17 août.

## Le Trésor Public change ses horaires avant fermeture définitive en fin d'année

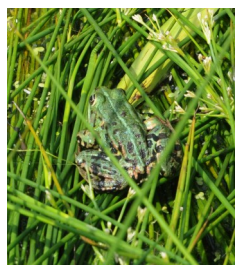
Le Trésor Public a modifié ses horaires à compter du 1er juin et pour tout le reste de l'année : l'accueil sera ouvert de 8h45 à 12h du lundi au vendredi (fermé tous les après-midis). **La trésorerie fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2015.** Au 1er janvier 2016, il faudra se rendre à la Trésorerie de Bapaume.

## Pour un village agréable, soyons vigilants avec nos chiens...

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que l'espace public (trottoirs, parcs...) n'est pas le lieu adapté pour les déjections des animaux. Chacun doit faire preuve de responsabilité pour assurer la propreté des lieux. Des sacs de récupération des déjections sont distribués gratuitement en mairie. Dans tous les cas, le ramassage des déjections est obligatoire et les contrevenants s'exposent à une amende.



## ... et nos grenouilles !



Deux mares ont été installées dans la commune il y a de nombreuses années maintenant. **Tout prélèvement de batraciens, d'insectes et de plantes aquatiques y est formellement interdit.** Ces lieux ont été aménagés pour préserver la biodiversité et rendre le cadre de vie plus agréable. Les prélèvements endommagent la vie aquatique et peuvent remettre en cause son fragile équilibre. De même, les mares ne sont pas un lieu de baignade pour les chiens. Non seulement cela occasionne des dégâts, mais votre chien peut aussi se mettre lui-même en danger, notamment en entrant en contact avec certains insectes et parasites. Mieux vaut consacrer son temps à respecter les lieux en observant !

## Sécurité et respect des lieux

Pour la sécurité des enfants et le respect des lieux, il est rappelé que le parvis de l'église, le monument aux morts sur la place et les cimetières britanniques ne sont pas des lieux adaptés aux jeux et aux déplacements à vélo.

**La propreté de l'espace public** commence par le soin apporté aux déchets, s'il n'y a pas de poubelles partout, rien ne justifie que l'on jette ses déchets dans l'espace public (papiers, mégots...).

## Horaires de la Bibliothèque pendant l'été

La Bibliothèque sera fermée exceptionnellement le 8 juillet (passage du Tour de France), le 11 juillet (Fête Communale) et le samedi 15 août (férié). Elle sera ouverte tous les autres mercredis et samedis de 14h à 18h.

La Bibliothèque est située au 2 bis, rue de Fontaine. L'inscription est gratuite. Prêt de livres, CD et magazines.

Prévoir un document d'identité et un justificatif de domicile pour l'inscription.

## Horaires de la Maison des Habitants pendant l'été

Les ateliers Parents-enfants 0-3 ans, Ecole du Sport et Ecole de Badminton auront lieu jusqu'aux vacances d'été. Les ateliers créatifs s'achèveront le mardi 23 juin. L'accueil de la Maison des Habitants sera fermé du lundi 29 juin au mercredi 8 juillet inclus, puis du samedi 1er au lundi 24 août inclus.

La Maison des Habitants sera donc ouverte du jeudi 9 juillet au vendredi 31 juillet et du mardi 25 au vendredi 28 août, uniquement le matin de 9h à 12h, pendant toute cette période.





### Naissances

CARLIER Tiffany - 36 Résidence de la Ferme – le 26 Décembre 2014 à Arras  
 CARBONNIER Tibo – 8 rue Georges Brassens – le 24 Janvier 2015 à Arras  
 LATOUR Sasha – 6 rue Jacques Brel - le 27 Janvier 2015 à Arras  
 DEVOYE Clément – 5 allée Marie Curie – le 10 Février 2015 à Arras  
 ASSET Elian – 21 rue Georges Brassens – le 17 Février 2015 à Arras  
 MAGDA Soline – 2A rue du Pont – le 23 Février 2015 à Arras  
 SCHULER Swany – 22 Résidence de la Ferme – le 01 Mars 2015 à Arras  
 VICTORIA Adam – 59 rue de Fontaine – le 03 Mars 2015 à Arras  
 GARRET Milo – 35 Résidence de la Ferme – le 12 Mars 2015 à Arras  
 MAILLIOUX Quentin – 16 rue de Boyelles – le 13 Mars 2015 à Arras  
 MATHIEU Maëly – 2 Allée Louis Pasteur – le 30 Mars 2015 à Arras  
 ROGER Charlotte – 16 rue du 8 mai 1945 – le 06 Avril 2015 à Arras  
 SCHULER Loévan – 13 rue de Boyelles – le 20 Avril 2015 à Arras

### Décès

LEGRAND Edith épouse SAUVAGE – 8 rue d'Arras – le 18 novembre 2014 à Arras  
 LASLAVIC Danica veuve KEKIC – 20 rue des Anciens Combattants – le 08 janvier 2015 à Croisilles  
 PINHEIRO José – 41 rue de Saint Léger – le 25 février 2015 à Croisilles  
 FAYEL Yvette veuve PETIT – 10 rue du Pont – le 25 avril 2015 à Croisilles  
 HUCHEZ Michèle épouse WYHINNYJ – 9 rue de Boyelles – le 10 mai 2015 à Bapaume

### Mariages

DRANCOURT Daniel et GAY Aurélie 37 rue du Pont – le 20 septembre 2014 à Croisilles  
 DOMIN Marc et CERF Christelle – 1 Bis rue Pierre Poutrain – le 09 mai 2015 à Croisilles

## L'opération Voisins Vigilants à l'étude

Dans quelques mois, la Municipalité et la Maison des Habitants entreprendront une étude auprès des habitants portant sur la faisabilité d'une opération « Voisins vigilants ». Vous pouvez d'ores-et-déjà vous documenter sur ce dispositif sur le site internet [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) Cela vous intéresse ? Faites-vous connaître à la Maison des Habitants qui vous recontactera lors du lancement de cette étude qui sera menée notamment avec la Gendarmerie.

## Un déplacement dans le sud pour l'US Croisilles

Les U13 de l'US CROISILLES (année 2002) ont participé au tournoi international du Gallia UCHAUD (30) le samedi 13 juin. A cette occasion, un groupe de 25 parents et enfants est descendu 4 jours dans le sud. Au cours d'un tournoi relevé (niveau régional), l'US CROISILLES a remporté 5 matchs, concédé 1 match nul et s'est incliné à une seule reprise contre l'équipe de Nîmes, victorieuse du tournoi, et s'est hissé à la 5eme place de ce magnifique tournoi. Durant ce week-end les enfants ont pu découvrir certaines coutumes locales notamment « la Bandido » (lâcher de taureaux), ils ont pu également passer une après-midi à la plage au Grau du Roi.

Ces quatre jours ont pu avoir lieu grâce à un groupe de parents dynamiques et investis dans le projet et à Gaétan Rouchette, éducateur à L'US CROISILLES, qui s'est occupé de toute la logistique sur place et qui a su trouver un club capable d'accueillir le groupe. Différents commerces ont soutenu ce déplacement, notamment le salon de coiffure PLANET'HAIR et la boulangerie SALOME de CROISILLES ainsi que l'entreprise THOME à Beaurains, INTERMARCHE et la boucherie NOVAK à Bapaume, l'E.LECLERC d'Arras et les SAVEURS DE NOS TERROIRS à Béhagnies. Un grand merci à eux !



### A noter

## Agenda

#### ≈ Passage du Tour de France

Mercredi 8 juillet 12h20 (Caravane) et 14h15 (Course)

#### ≈ Goûter dansant

Jeudi 9 juillet 14h30-19h30 à la salle des fêtes

#### ≈ Fête communale Du 10 au 15 juillet

≈ Fête de la Maison des Habitants Dimanche 30 août dès 12h

Pique-nique géant, Tir à l'arc, Disc Golf, structure gonflable...

